

EDITO



Depuis des années, nous évoquons le devenir de nos deux anciens cimetières. Ce sujet demeure particulièrement sensible, malgré les années qui passent...

Depuis une cinquantaine d'année, ces deux lieux de recueillement ne sont plus en service. Mais, nous avons conscience que vous êtes encore nombreux à entretenir les stèles et monuments funéraires de vos familles.

Depuis 1976, nos défunts sont inhumés sur l'actuel cimetière communal, qui offre actuellement trois alternatives : l'inhumation en tombe simple ou double, la dépose des urnes dans un caveau cinéraire ou une case du columbarium, sous réserve de souscrire une concession.

Notre volonté pour les deux anciens cimetières, qui bénéficieront d'un même traitement, est d'aménager un espace public verdoyant et floral, digne d'un village aux trois fleurs, de créer un espace de rencontre et de recueillement, avec un cheminement piétonnier au milieu de nouvelles plantations, de parterres fleuris entourant les stèles les plus remarquables.

Avec les conseils avisés d'un architecte paysager, nous souhaitons faire de nos cimetières un aménagement exemplaire, avec des travaux de surface et la préservation que de la partie verticale des monuments funéraires.

Nombreux sont ceux qui ont profité de cette phase de concertation et de recueil des attentes des familles pour confirmer leur souhait de faire enlever l'ensemble des stèles de leurs familles, d'autres ont exprimé leur attachement à la préservation de leurs monuments funéraires...

Ouverte aux familles des défunts enterrés sur ces deux anciens cimetières, cette phase de concertation se poursuit sereinement dans un climat apaisé jusqu'à la fin du mois de mai. Je vous encourage vivement à nous faire part de vos souhaits. Puis, dans un second temps, le conseil municipal sera invité à examiner avec beaucoup de bienveillance vos attentes.

Les travaux d'aménagement du cimetière protestant devraient pouvoir démarrer cet automne. L'aménagement du cimetière catholique est programmé pour le printemps suivant.

Nous prendrons tout le temps nécessaire pour vous accompagner dans l'appropriation de ces nouveaux espaces, dans le même état d'esprit que nos nouveaux sentiers pédestres ayant trouvé leur public.

Dans une thématique similaire, nous prenons une nouvelle initiative pour vous proposer un concept novateur en France, qui pourtant existe depuis fort longtemps chez nos voisins allemands : l'inhumation des cendres au pied d'un arbre...

La création du cimetière écoforestier est prévue dans le prolongement de l'actuel cimetière. Ces aménagements d'espaces forestiers sanctuarisés offrent la possibilité d'inhumer des urnes cinéraires, biodégradables ou non, au sein d'une forêt publique, dont les arbres de sépulture deviennent des concessions funéraires durables, intégrées à un écosystème naturel.

Dans un souci de cohérence et afin de ne plus disperser nos sites, nous avons validé le principe de la plantation d'un nouvel espace forestier, entouré d'une haie vive faisant office de clôture, sur la parcelle enherbée à l'arrière du cimetière, avec un cheminement piétonnier à partir de l'actuelle allée centrale.

AVRIL 2025

Là aussi, nous serons accompagnés d'une part, par un consultant, l'association « Au-delà des Racines » qui conseille également la ville de Bitch, et d'autre part, par un architecte paysager « J com Jardin » pour garantir la réussite paysagère et fonctionnelle de ce nouvel espace de recueillement en milieu naturel.

Ce projet a nécessité la résiliation d'un bail avec un exploitant agricole, qui manifeste son mécontentement par la voie de son avocat, alors qu'il connaissait parfaitement les tenants et aboutissants de cette convention précaire et révocable, ayant pour finalité une extension future du cimetière communal

J'ose néanmoins croire ou plutôt j'espère que l'intérêt collectif primera sur l'intérêt particulier portant sur une surface d'une vingtaine d'ares, et qu'une solution à l'amiable sera trouvée en bonne intelligence.

Nous avons pris un temps certain pour la réflexion sur ces deux projets. Nous prendrons tout le temps nécessaire pour la bonne conduite de ces opérations avec le souci permanent de la concertation.

Notre ambition est de réaliser des aménagements qualitatifs partagés.

Le maire,
Simon SCHMIDT

UNE NOUVELLE EQUIPE ADMINISTRATIVE A VOTRE SERVICE...

L'accueil du secrétariat de la mairie et de l'agence postale communale est assurée par :

- Mme Modwene BRONET,
Secrétaire générale de mairie,
à temps plein
- Mme Anne GROSSE,
Attachée territoriale,
à temps partiel

Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre équipe municipale.



Notre accueil est actuellement ouvert aux jours et horaires suivants :

- Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
de 10 h 00 à 12 h 00 et de 16 h 00 à 17 h 30.
- Samedi :
de 10 h 00 à 12 h 00.

Vous pouvez nous contacter par courriel à l'adresse suivante :

mairie.oermingen@orange.fr

N'hésitez pas à suivre l'actualité communale sur

- notre site internet : www.oermingen.fr
- notre page Facebook : Oermingen

et en vous abonnant à Panneau Pocket (appliquatif téléchargeable sur votre téléphone mobile).

Etat-Civil : DECES

Entre le 15 octobre 2024 et le 15 avril 2025

HOFFMANN née KREMPFF Marie-Jeanne,

98 ans

Décédée le 01 décembre à Oermingen

Ayant demeuré 8 rue de Sarre Union

MULLER Jean Pierre,

83 ans

Décédé le 17 janvier 2025 à Sarrebourg

Ayant demeuré 05 rue des Lilas

HERRMANN née BACHMANN Marie-Rose,

61 ans

Décédée le 23 décembre 2024 à Strasbourg

Ayant demeuré 24A rue du Moulin

JOB née BELLOT Maria,

85 ans

Décédée le 10 mars 2025 à Sarre-Union

Ayant demeuré 09 rue de Herbitzheim

MULLER Alphonse,

66 ans

Décédé le 30 décembre 2024 à Sarreguemines

Ayant demeuré 39 rue de Sarre-Union

BUSALB née WURTZ Nicole

67 ans

Décédée le 9 avril 2025 à Sarreguemines

Ayant demeuré 2 rue des Dahlias

Mme HERRMANN Marie-Rose

Secrétaire générale de mairie

Décédée le 23 décembre 2024



Notre commune vient de perdre sa secrétaire de mairie, Mme HERRMANN Marie-Rose, connue et appréciée de tous les administrés. Elle a consacré toute sa carrière professionnelle, longue de plus de 41 années, au service de la Collectivité.



En plus de son poste de secrétaire de mairie, elle avait la responsabilité de l'agence postale communale. Elle s'impliquait sans compter dans la gestion des affaires communales.

Marie-Rose avait cette connaissance des dossiers et des applicatifs, ce qui lui permettait de distiller de très utiles conseils à de nombreux administrés et à la municipalité. Elle exerçait une vigilance quotidienne sur la saine gestion des finances communales, et interpellait, à bon escient, l'auteur de la commande ou de la dépense pour s'assurer qu'elle était bien justifiée.

J'ai pu apprécier sa parfaite connaissance de son domaine d'activités, son sens des responsabilités et sa maîtrise des aspects comptables.

Elle œuvrait en bonne intelligence dans l'intérêt de la chose publique. Elle ne comptait pas ses heures et tenait toujours à boucler ses dossiers dans les délais impartis.

Chacun d'entre nous pourra se remémorer les services qu'elle nous a rendu, toujours avec le souci de servir au mieux. Chacun pourra se rappeler les conseils donnés de manière avisée et éclairée, de son accompagnement dans les formalités administratives, du bon choix dans nos envois postaux... Elle aura marqué durablement nos esprits et la vie du village.

Elle affichait toujours une très grande solidarité avec les décisions de la municipalité, même quand soufflait des vents contraires. Elle avait un immense respect envers les élus.

A sa famille en deuil, à son époux Denis, à ses trois filles, à ses petits-enfants, je renouvelle mes plus sincères condoléances.

Simon SCHMIDT

NAISSANCES

Entre le 15 octobre 2024 et le 15 avril 2025

KAISER Maddy

Née le 23 novembre 2024 à Sarreguemines
Fille de MULLER Anaïs et
de KAISER Maxime
Demeurant rue des Romains

MATHIAS Antoine

Né le 13 janvier 2025 à Sarreguemines
Fils de DEBES Adeline et
de MATHIAS Julien
Demeurant rue de Herbitzheim

MARIAGE

Le 23 novembre 2024
Christophe NEBRED
et Sandrine BRICKA



Souhaitons la bienvenue

Aux nouveaux arrivants dans la Commune

Mme PIRA-BEINING Nathalie
29, rue de Herbitzheim

M. ZIMMERMANN Yvan
25, rue du Stade

Mme PERRIN Karine Marie
et M PERRIN Sébastien
route de Dehlingen

Mme CAMBON Laurie
6, rue des Alliés

M. FILINGER Noël
3, rue du Moulin

Mme CHATEAU Corine
1, rue de Herbitzheim

Mme LENHARDT Solène
1A rue des Sources

Mme MELAIS Sara
2, rue des Alliés



M. OPPERMANN Xavier
26, rue du Stade

M. GOLDENBERGER Thierry
Appartement de l'ancienne gare



Nous souhaitons une bienvenue toute particulière à la nouvelle directrice du centre de détention, Mme PERRIN Karine, qui a pris ses fonctions le 01 avril 2025.

Placée sous la présidence de Monsieur le sous-préfet, Loïc LUI-SETTO, la récente cérémonie d'installation de la nouvelle cheffe d'établissement a permis de placer officiellement l'ensemble des effectifs de l'établissement sous ses ordres.

ANNIVERSAIRES DES + DE 75 ANS

AVRIL 2025

87 ans	Mme Herrmann née Masseran Liliane le 21.04.1938
87 ans	M. Reeb Roger né le 24.04.1938
84 ans	M. Stoffel Bernard né le 20.04.1941
82 ans	Mme Kappes née Panter Marie-Thérèse le 24.04.1943
80 ans	Mme Ehrhardt née Blaes Denise le 09.04.1945
79 ans	M. Kormann Guy né le 06.04.1946
78 ans	Mme Bach née Schmidt Margot le 18.04.1947
77 ans	M. Bauer Eric né le 01.04.1948
76 ans	Mme Jacob Danielle née le 17.04.1949



EHRHARDT Denise
80 ans



M AI 2025

88 ans	M. Schoumacher Gilbert né le 09.05.1936
87 ans	Mme Dahlet née Andres Frieda le 16.05.1938
83 ans	Mme Stoffel née Nehlig Elsa le 07.05.1942
83 ans	M. Bachmann Aloyse né le 28.05.1942
82 ans	Mme Maurer née Roehn Elfriede le 06.05.1943
81 ans	M. Schwarz Bernard né le 10.05.1944
81 ans	Mme Kappes née Wendling Marie-Madeleine le 21.05.1944
79 ans	Mme Saam née Buring Nicole le 26.05.1946
78 ans	M. Fierling Jean-Marie le 08.05.1947
78 ans	Mme Lang née Biebler Lilly le 28.05.1947
75 ans	M. Kehletter René le 08.05.1950
75 ans	Mme Becher née Hertzog Esther le 15.05.1950
75 ans	Mme Walterspieler née Hoffmann Yvette le 23.05.1950

JUIN 2025

100 ans	Mme Hagemann née Specht Irène le 09.06.1925
92 ans	M. Debes Albert né le 25.06.1933
88 ans	M. Lenhard Gustave né le 03.06.1937
87 ans	Mme Kolb née Hoch Irène le 24.06.1938
84 ans	M. Kiefer Bernard (rue des Alliés) né le 04.06.1941
79 ans	M. Kiefer Bernard (rue des Romains) né le 21.06.1946
77 ans	M. Sadler Denis né le 11.06.1948
76 ans	M. Uhri Albert le 09.07.1949
76 ans	M. Kappes René le 14.06.1949
76 ans	M. Gapp Laurent le 23.06.1949
76 ans	M. Bauer Rodolphe le 28.06.1949
75 ans	Mme Muller née Blaes Arlette née le 01.06.1950
75 ans	Mme Riss née Bauer Angèle le 14.06.1950





JUILLET 2025

86 ans	M. Helleisen Paul né le 21.07.1939
84 ans	Mme Stutzmann née Metzger Marie-Louise le 01.07.1941
84 ans	M. Klein Alfred né le 06.07.1941
84 ans	Mme Ehrhardt née Peifer Rosine le 11.07.1941
83 ans	M. Hoffmann Albert né le 03.07.1942
83 ans	Mme Bauer née Quirin Lydia le 23.07.1942
81 ans	M. Lieb Georges né le 20.07.1944
79 ans	Mme Kiefer née Lehnert Liliane le 04.07.1946
79 ans	Mme Schneider Marie-Madeleine le 04.07.1946
79 ans	Mme Kalis née Lang Alette le 05.07.1946
78 ans	M. Sanchez Alphonse né le 22.07.1947
75 ans	M. Schreiner Jean-Paul né le 26.07.1950

AOUT 2025

95 ans	Mme Bach née Beyer Madeleine le 28.08.1930
87 ans	M. Kiefer Alain né le 16.08.1937
86 ans	Mme Buck née Schmitt Irène le 25.08.1939
82 ans	M. Ehrhardt Albert né le 30.08.1943
81 ans	M. Debes René né le 01.08.1944
80 ans	Mme Debes née Schmitt Denise le 26.08.1945
79 ans	M. Schmitt Joseph né le 24.08.1946
78 ans	M. Orditz Jean-Marie né le 15.08.1947
77 ans	M. Faber Gabriel né le 29.08.1948
75 ans	Mme Lang née Puig Marie-Josée le 25.08.1950



DEBES Denise
80 ans



SEPTEMBRE 2023

93 ans	Mme Schmitt née Altmeyer Mathilde le 16.09.1932
92 ans	Mme Schmitt née Steiner Yvonne le 24.09.1933
88 ans	Mme Debes née Glatz Marie-Claire le 17.09.1937
87 ans	Mme Kappes née Kappes Astride le 15.09.1938
86 ans	Mme Helleisen née Bontemps Marie le 07.09.1939
85 ans	M. Michel Alphonse né le 17.09.1941
81 ans	M. Frat René né le 07.09.1944
80 ans	Mme Lieb née Hoch Lucie le 03.09.1945
80 ans	M. Gerber Gérard né le 05.09.1945
77 ans	M. Anthony Gustave né le 25.09.1948

LA MUNICIPALITE HONORE SES AINES



GAPP Nicole, 85 ans
Le 20 novembre 2024



BOURDIN Irma, 80 ans
Le 27 novembre 2024



STENGER Jean, 80 ans
Le 29 mars 2025



ERHRARDT Denise, 80 ans
Le 9 avril 2025

FETE DE L'ARMISTICE DU JEUDI 08 MAI 2025



10 H. 00 Rassemblement des sociétés locales sur la place
du Maréchal Leclerc,

10 H. 15 Lever des couleurs, dépôt d'une gerbe, allocution,
défilé...

10 H. 30 : Vin d'honneur servi au Restaurant de la Gare.

La musique municipale d'Oermingen et leurs amis musiciens de
Rohrbach-les-Bitche animeront la cérémonie et le défilé, sous la
protection des sapeurs-pompiers...

Cette cérémonie sera rehaussée avec la participation des en-
fants de l'école primaire et du Souvenir Français...

Cordiale invitation à tous...

1. Programme 2025 de la forêt

Le conseil adopte le programme des travaux d'exploitation forestière en parcelle 2, 7, 22, 28 et 34 de l'exercice 2025 pour un montant prévisionnel de 13.550,- € HT.

Le devis des honoraires de maîtrise d'œuvre de l'ONF est accepté pour un montant de 1.278,- € HT.

2. Projet de la ZAER Agrivoltaïque

Le conseil décide de valider la cartographie ci-après de la zone d'accélération agrivoltaïque située au lieudit « Engenberg » du ban communal, en bordure de la route de Kalhausen.



— Zonage de la ZAER Agrivoltaïque

3. Eclairage sur le chemin de la Ferme

Deux lampes à leds seront installées au niveau du chemin de la Ferme, qui est totalement dépourvu d'éclairage public.

Le devis de l'Ets EST Réseaux, relatif à l'installation de deux lampes d'éclairage public en bordure du chemin de la ferme, est adopté pour un montant de 2.824,00 € HT.



4. Tarifs 2025 de la salle polyvalente

Le tableau des tarifs est publié dans les pages suivantes.

5. Tarifs, loyers et redevances 2025

Le tableau des tarifs est publié dans les pages suivantes.

6. Valorisation du patrimoine bâti

▪ Dossier WILPERT Cédric

Une aide financière de 1.600,- € est accordée à M. WILPERT Cédric pour les travaux de rénovation de la toiture et des façades de sa maison d'habitation.



7. Aménagement des cimetières

Les conseillers municipaux échangent sur le projet de sécurisation et de valorisation des anciens cimetières.

Le projet d'aménagement, avec préservation des stèles remarquables, sera confié à un paysagiste.



Une étude sera engagée pour une extension du nouveau cimetière avec l'aménagement d'une zone écoforestière, permettant l'inhumation des cendres au pied d'un arbre.



8. Gestion des ressources humaines

A compter du 01 janvier 2024, l'agent administratif de 1^{ère} classe, Mme HERRMANN Marie Rose, est nommée Secrétaire Générale de Mairie (SGM).

Une convention avec la Ligue de l'Enseignement devrait permettre l'accueil d'une volontaire en service civique, affectée au périscolaire et à la bibliothèque.

Le contrat d'Ingrid MABILLE sera poursuivi par un contrat aidé à compter du 01 décembre 2024.

9. Dissolution de Sarre-et-Eichel EnR

Le conseil opte pour la dissolution de la société de projet et décide de céder les 180 actions de la Sté Sarre-et-Eichel Enr, porteur du projet de parc éolien, à la Sté BLUE CAIRN.

10. Annulation d'une subvention

Il est décidé d'annuler la subvention de 50,- € accordée à l'association « Infos AB Com », qui n'est plus en activité ces derniers temps.

11. Divers

- La maintenance de l'éclairage public sera dorénavant confiée à l'entreprise EST Réseaux de Phalsbourg.
- Une acquisition de tuyaux et d'une lance à incendie est mise à l'étude afin de faciliter certaines opérations de nettoyage des équipements publics.

- La démarche citoyenne est activée par la gendarmerie avec une dizaine de volontaires.



- La commémoration des 80 ans de la libération du village sera célébrée le 05 décembre 2024 en deux temps forts : une cérémonie au monument aux morts avec les écoles et une conférence sur la libération.



- Une dizaine de nichoirs à mésanges charbonnières sera installée aux abords des nids des chenilles processionnaires. Ce dispositif est financé par le Crédit Mutuel.



1 Orientations budgétaires 2025

Les priorités suivantes sont débattues et validées sur le principe :

- Enfouissement des réseaux aériens de la rue de Voellerdingen
- Aménagement de trottoirs en bordure de la rue de la Fontaine
- Remplacement des ampoules de l'éclairage public par des leds
- Création d'un « pumptrack » sur les anciens terrains de tennis
- Enfouissement des réseaux aériens et réfection de la rue de Herbitzheim
- Réfection du chemin « Schieffewegg » reliant la rue de Keskastel à la RD 919
- Aménagement d'une zone écoforestière au cimetière
- Valorisation de l'ancien cimetière protestant
- Réfection des trottoirs de la rue du Moulin.

2 Refacturation de dettes

Les statuts du GCSMS l'Accueil Familial du Bas-Rhin précisent que les communes membres sont solidaires des dettes jusqu'à leur date de retrait.



Il est décidé de fixer le montant de chaque quote-part des communes sortantes selon les modalités suivantes :

Commune	Montant
Bergbieten	9 842,28 €
Steinbourg	9 842,28 €
Dambach	9 842,28 €
Gumbrechtshoffen	9 842,28 €
Total	39 369,14 €

3 Signature d'un bail professionnel

Le conseil municipal autorise la signature d'un bail professionnel avec le GCSMS L'Accueil Familial du Bas-Rhin.

Ce bail prévoit la mise à disposition d'un bureau dans les locaux de la mairie, occupé par la directrice des Villas, pour un loyer annuel de 4 320,00 € TTC, toutes charges comprises, à compter du 01 janvier 2024.

4 Dégrèvement de taxe foncière

La requête du propriétaire de l'ancien lycée, visant à obtenir le dégrèvement de la taxe foncière, est adoptée pour la période des travaux.



5 Gestion des ressources humaines

- Signature d'une convention de service civique avec Mme Alix MAGER, affectée au périscolaire et à la bibliothèque, du 01 décembre 2024 au 31 août 2025 ;
- Prolongation du contrat de Mme Ingrid MABILLE, agent d'entretien, du 02 décembre 2024 au 01 septembre 2025, à raison de 20 heures hebdomadaires, qui bénéficie d'un contrat aidé CUI financé à 50 % par l'Etat.

6 Reprise des tombes

Le conseil municipal décide de procéder aux mesures de publicité ci-après pour avertir les familles intéressées :

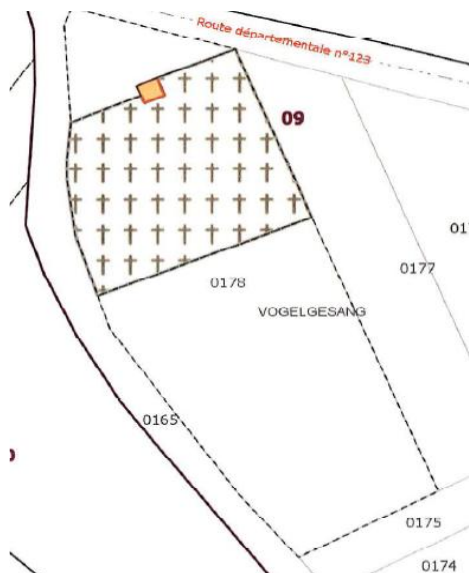
- Affichage en mairie et aux portes des deux cimetières d'un avis municipal,
- Publication de l'avis dans un journal local,

- Envoi d'une lettre lorsque l'existence et l'adresse d'un membre de la famille sont connues ;
- Proposer aux familles concernées par des sépultures établies à l'origine en terrain commun protestant et catholique les options ci-après : attribution d'une concession familiale dans le nouveau cimetière ou faire procéder à leur charge au transfert du défunt dans cette nouvelle concession ou dans une concession existante du nouveau cimetière ou dans un autre cimetière ;
- Fixer le délai maximum laissé aux familles intéressées pour se faire connaître en mairie et procéder aux formalités nécessaires à la date du 31 mai 2025 ;
- Procéder, au terme de ce délai, à la reprise des sépultures dont la situation n'aura pas été régularisée.

7 Zone écoforestière au cimetière

Un projet de création d'une zone écoforestière dans le prolongement du cimetière communal permettra à moyen terme l'inhumation des cendres au pied d'un arbre.

Le terrain concerné par ce projet nécessite la résiliation d'une convention précaire et révoquable signée avec un exploitant agricole.



Le conseil décide de valider le principe de la création d'une zone écoforestière à l'arrière du cimetière communal, et de résilier la convention d'occupation précaire et révoquable de la parcelle référencée sous le numéro 185 de la section 9 du lieudit « Vogelgesang », qui prendra effet le 01 mars 2025.

8 Vente des stères de bois

Le résultat des commandes de bois en stère s'élève à un volume de 214 stères pour 21 foyers.

Afin de limiter le recours à des fournisseurs extérieurs, le volume de stères vendus sera limité à dix par foyer.

Pour réduire les coûts, le façonnage des BIL sera confié à une entreprise privée.



9 Versement d'une subvention

Dans le cadre de la fête des Aînés, un présent est remis à chaque participant.

Cette année, la confection d'un sachet de biscuits a été confiée à l'association « Le Sourire de Clémence ». Une subvention de 640,- € leur est versée.

10 Divers

Echanges sur les points suivants :

- L'organisation de la fête des Aînés qui aura lieu le dimanche 15 décembre 2024,
- Le projet de plantation de haies aux abords de la place du Maréchal Leclerc et sur le talus de l'ancien stade, en partenariat avec les écoles et la Grange aux Paysages.



1 Organisation du secrétariat

A compter du lundi 13 janvier 2025, le secrétariat de la mairie et l'agence postale communale sont ouverts de 10 H. à 12 H. les jours suivants : Lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi.

Le jour de fermeture hebdomadaire reste fixé au mercredi.

2 Poste d'attaché à temps partiel

Le conseil décide de créer le poste d'attaché territorial, catégorie C de la filière administrative, à temps partiel à compter du 01 janvier 2025.

3 Tableau des effectifs

Le maire préconise une actualisation du tableau des effectifs, arrêté au 01 janvier 2025, afin de tenir compte de la création du poste d'attaché territorial contractuel à temps partiel et du recrutement à intervenir d'un rédacteur sur le poste de secrétaire général de mairie.

4 Actualisation du RIFSEEP

L'actualisation du RIFSEEP est validée par le conseil. Il permettra l'octroi d'une indemnité liée aux fonctions, aux sujétions et à l'expertise (IFSE) et du complément indemnitaire annuel (CIA) aux agents contractuels en tenant compte de l'engagement professionnel et de la manière de servir basé sur l'entretien professionnel.

5 La convention de la prévoyance

A partir du 01 janvier 2025, la participation des collectivités territoriales au financement de la prévoyance de leurs agents est obligatoire. Le montant de sa participation est fixé à 10,- € mensuel.

6 Gestion des ressources humaines

- Signature d'un contrat d'engagement à durée déterminée, du 01 janvier 2025 au 30 juin 2025, avec un agent contractuel :

Mme Anne GROSSE, en qualité de rédacteur territorial à temps partiel de 12 heures hebdomadaires, affecté au secrétariat de la mairie et de l'agence postale communale ;

- Prolongation du contrat de Mme Véronique ENSMINGER, agent d'animation au périscolaire, du 17 janvier 2025 au 16 juillet 2025, à raison de 20 heures hebdomadaires, qui bénéficie d'un contrat aidé CUI financé à 50 % par l'Etat.

7 Gestion des absences des agents

Une réflexion est menée sur les autorisations spéciales d'absence des agents en fonction des événements de la vie courante, etc... Le nombre de jours sera fixé ultérieurement.

8 Renforcement de la conduite d'eau

Le projet de renforcement de la conduite d'eau potable de la rue de Herbitzheim, sur une longueur de 1 050 mètres, du rond-point jusqu'au château d'eau, est piloté par le SDEA.

Le coût de l'opération est estimé à 491.946,00 € HT, avec une subvention potentielle de 20 % de l'Agence de l'Eau.



Les travaux sont prévus de septembre 2025 à mars 2026.

9 Travaux de la rue de Herbitzheim

La maîtrise d'œuvre, pour la réalisation de ces travaux d'aménagement de la rue de Herbitzheim, est confiée au bureau d'études ADL Ingénierie, en acceptant le taux de 6,00 % du montant prévisionnel des travaux.

10 Contribution du service incendie

Le conseil municipal décide de mettre à la charge du centre de détention d'Oermingen la contribution financière due au SIS, en répercutant intégralement le montant des contributions financières qui est de 23,50 € par détenu.

Il a été retenu comme base de calcul le nombre de 212 détenus et de fixer le montant total de cette contribution à 4.982,- € au titre de l'année 2025.

11 Adoption du devis du columbarium

Le devis de la société GRANIMOND est retenu pour un montant HT de 5 592,00 €, comprenant la fourniture, la pose et l'aménagement du radier.



12 Location au 26 rue du Stade

Le logement sis 26 rue du Stade est déclaré vacant au 01 février 2025.

Un nouveau bail sera probablement signé avec la famille FOURGON Mélanie, composée de cinq personnes dont trois enfants scolarisés dans la commune.

13 Modification budgétaire

Le conseil municipal adopte la proposition de modification du budget annexe 2024 du périscolaire, visant à augmenter les charges de fonctionnement et les recettes de fonctionnement d'un montant de 1 900,- €.

14 Divers

Les points suivants sont évoqués :

- Initier une nouvelle opération d'enlèvement des épaves de voiture stationnées sur le domaine public ou privé,
- Vérifier la réception des déclarations préalables de travaux ou de permis de construire,
- Relancer le titulaire du marché des travaux d'abattage des épicéas de l'ancien stade, qui doit procéder à leur broyage dans les meilleurs délais,
- Délivrer un accord de principe pour la revente de la licence IV de débits de boissons en cas d'ouverture d'un nouveau restaurant,
- Organiser le remplacement des animatrices absentes au périscolaire,



- Prévoir l'ouverture imminente du chantier d'aménagement de trottoirs dans la rue de la Fontaine...



1. Compte administratif du périscolaire

Le conseil municipal adopte le compte administratif 2024 du budget annexe du périscolaire pour un montant en dépenses de 99.174,42 € et de 86.334,19 € en recettes, soit un déficit de 12.840,23 €.

2. Comptes de gestion du périscolaire

Le compte de gestion 2024 du périscolaire n'appelle aucune remarque, ni observation du conseil municipal.

3. Adoption du budget du périscolaire

La proposition de budget primitif de l'exercice 2025 est adopté en équilibre à hauteur de 100.000,- € en recettes et en dépenses.

4. Aménagement rue de Herbitzheim

Finalisé par le bureau d'études ADL Ingénierie, le projet technique des travaux d'enfouissement des réseaux aériens et de sécurisation de la rue de Herbitzheim est adopté pour un montant estimatif de 489.749,05 € HT.

Les subventions seront sollicitées au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) 2025 de l'Etat et du Fonds de Solidarité Territoriale (FST) de la CeA.

5. Travaux du « Schieffenweg »

Les travaux de réfection du chemin communal du « Schieffenweg » sont confiés à l'Ets Wendling pour un montant HT de 21.039,00 €.



6. Accès à l'ancien stade

Le conseil municipal valide les travaux de mise en enrobé de l'entrée de l'ancien stade. Les travaux sont confiés à l'entreprise Rauscher pour un montant HT de 10 491,00 €.



7. Frais de portage des repas

Déterminée en fonction des ressources du foyer, la participation communale aux frais de portage des repas par l'ABRAPA est portée à 1,70 € pour le tarif 2 et à 1,00 € pour le tarif 3.

8. Gestion des ressources humaines

La nouvelle secrétaire de mairie, Mme BROWN Modwene, prendra ses fonctions à compter du lundi 17 février 2025.

Dans un second temps, l'accueil du public sera à nouveau assuré selon les horaires habituels.

Une étude de la fréquentation de nos espaces d'accueil sera menée jusqu'à fin mars 2025.

9. Les autorisations d'absence

Le conseil municipal liste les autorisations spéciales d'absence des agents communaux, qui seront soumis préalablement à l'avis du Comité Social Territorial (CST) du Centre de gestion.

10. Location du 2^{ème} étage de la gare

Le conseil municipal prend acte de la résiliation du bail du logement du 2^{ème} étage de l'ancienne gare, qui prendra effet le 01 mars 2025.

11. Adoption de devis

Suite à la maintenance des cloches des deux églises, les devis suivants, émanant de la société BODET, sont adoptés :

- Remplacement de l'armoire électrique du clocher de l'église catholique pour un montant HT de 2 869,50 €;
- Remplacement des brides de la cloche 1 de l'église protestante pour un montant HT de 882,00 €.

12. Divers

Les conseillers municipaux évoquent les points suivants :

- Création d'un cimetière écoforestier
- Reprise des sépultures des deux anciens cimetières
- Gestion de l'enlèvement des épaves de voiture, des stationnements gênants et de l'encombrement des trottoirs
- Vigilance entre voisins face au risque de cambriolage notamment des maisons inoccupées
- Réfection du chemin d'accès au terrain multisports.

SEANCE DU CONSEIL DU 11 MARS 2025

1 Compte administratif 2024

Le compte administratif 2024 du budget annexe du lotissement est adopté pour un montant total en dépenses de 1.329,83 euros en section de fonctionnement et de 39.661,85 euros en section d'investissement.

2 Compte de gestion 2024

Le conseil déclare que le compte de gestion dressé pour l'exercice 2024 par le Trésorier pour le budget annexe du lotissement, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

3 Affectation du résultat 2024

Le conseil décide de reporter le déficit de fonctionnement de l'exercice 2024 du budget annexe du lotissement, soit un déficit de 262.213,62 €, sur l'exercice 2025.

4 Adoption du budget 2025

Le budget primitif 2025 du lotissement est adopté en équilibre à hauteur de 289 851,77 euros en section d'exploitation et de 252 244,01 euros en section d'investissement.

5 Subvention exceptionnelle de l'Etat

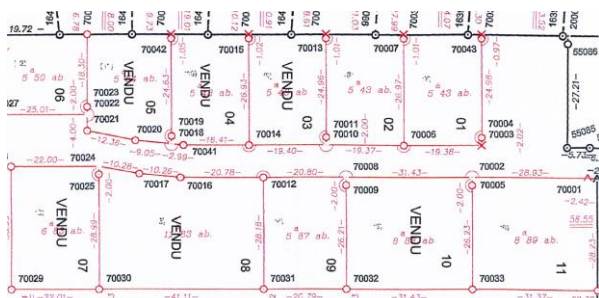
Le conseil municipal prend acte de l'octroi de cette subvention exceptionnelle de l'Etat d'un montant de 50 000,- €, et s'engage à prendre des mesures correctives pour rééquilibrer la situation financière de la commune.

6 Exonération de taxe foncière

Sur demande de la préfecture, le conseil municipal, décide de retirer sa délibération du 10 décembre 2024 portant dégrèvement de la part communale de la taxe foncière de l'ancien lycée Ste Thérèse.

7 Modalités de refacturation

Le conseil décide de solliciter une consultation juridique suite au recours gracieux sollicité par les services de la préfecture dans le cadre de leur contrôle de légalité et de confier la défense de ses intérêts au cabinet d'avocats LEONEM de Strasbourg.



8 Recours de l'Ets Rauscher

Suite au recours déposé par l'entreprise RAUSHER, victime d'une usurpation d'identité ayant entraîné un virement sur un compte bancaire frauduleux, le conseil municipal décide de confier la défense de ses intérêts au cabinet LEONEM de Strasbourg.

9 Gestion des ressources humaines

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide de :

- Verser une gratification de 75,00 € à Mme Amélia LAUER, stagiaire BAFA, présente du 10 au 14 février 2025 ;
- Verser une gratification de 150,00 € à Mme Coralie MEYER, stagiaire SNU, présente du 07 au 18 juillet 2025.

10 Frais engagés par les agents

Le conseil décide d'autoriser les agents en déplacement ou en formation à faire l'avance des frais de repas ou de déplacements, et de procéder au remboursement desdits frais sur présentation d'un justificatif, dans la limite des dépenses réellement engagées.

11 Participation prévoyance

Il est décidé de maintenir le projet de délibération fixant le montant de la participation prévoyance.

12 Logement du 2^{ème} étage de la gare

Le conseil municipal prend acte de la lettre de résiliation du bail du logement du 1^{er} étage de l'ancienne gare, qui prendra effet le 01 avril 2025. Des travaux de rénovation seront prévus avant la remise en location.



12 Travaux sylvicoles 2025

Sur présentation des services de l'ONF, le conseil municipal adopte le programme des travaux sylvicoles 2025 pour un montant de dépenses estimé à 12.670,- euros HT, majoré des honoraires de l'ONF.

13 Une motion du SDIS 67

Le conseil municipal, à l'unanimité, demande à l'Etat d'assumer ses responsabilités et de prendre l'ensemble des mesures permettant aux établissements de disposer de tous les moyens financiers, humains et matériels nécessaires afin d'assurer une prompte prise en charge des victimes transportées dans leurs services d'accueil des urgences.

14 Un cimetière écoforestier

Le conseil décide de confirmer l'extension de l'actuel cimetière par une zone écoforestière, et de solliciter l'accompagnement de son projet par l'association « Au-delà des Racines », en rejetant la requête déposée par les Conseils de l'exploitant agricole.



12 Inventaire des tombes

Un inventaire exhaustif des tombes des deux anciens cimetières, avec une prise de vue de chaque stèle, permettra de poursuivre la concertation avec les familles des défunts pour recueillir leur avis, et solliciter dans un premier temps, des esquisses d'aménagement paysager du cimetière protestant.

13 Les concessions du cimetière

Ce point fera l'objet d'études complémentaires, portant notamment sur le taux de concession perpétuelle, avant d'être réinscrit à l'ordre du jour d'un prochain conseil municipal.

14 Les dépôts sauvages de déchets

Le conseil décide de renforcer sa lutte contre les dépôts sauvages de déchets de toute nature, de mettre à la charge des contrevenants les frais d'enlèvement et de recyclage des déchets, la remise en état du site...



15 Divers

Les conseillers municipaux évoquent les points suivants :

- Organisation de l'opération « Oschterputz » le 29 mars 2025
- Maintien de l'éclairage public lors des soirées organisées à la salle polyvalente
- Stockage de produits dangereux à proximité de l'Eichel
- Renouvellement des actions de communication sur la disponibilité de terrain à bâtir dans le lotissement de la Colline du Hohberg

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 08 AVRIL 2025

1 Compte 2024 du budget principal

Le conseil municipal adopte le compte administratif 2024 :

Dépenses de fonctionnement : 796.340,47 €
Recettes de fonctionnement : 931.999,20 €
Dépenses d'investissement : 645.951,67 €
Recettes d'investissement : 651.644,89 €.

2 Compte 2024 du Trésorier

Le compte de gestion 2024 du Comptable est adopté sans réserve.

3 Taux 2025 des taxes locales

Le conseil municipal décide de fixer pour 2025 les taxes directes locales suivantes :

Nature des taxes	Taux votés pour 2025
TH	20,22
TFPB	25,80
TFPNB	56,90
CFE	21,33

4 Affectation des résultats 2024

L'excédent de fonctionnement d'un montant de 135.658,73 € est affecté au compte 1068 pour couvrir le besoin de la section d'investissement pour un montant de 7.757,98 € et à la ligne 002 de l'excédent reporté de fonctionnement pour un montant de 127.900,75 €.

5 Adoption du budget primitif 2025

Le budget 2025 est adopté en équilibre :

- Fonctionnement : 1.155.400,75 €
- Investissement : 753.000,- €

6 Versement des subventions 2025

Le conseil municipal valide la liste des subventions accordées aux associations et aux particuliers (15.000,- €), le montant de la quote-part de la chasse reversé à l'Association Foncière (1.700,- €) et la subvention d'équilibre du budget annexe du périscolaire (10.988,53 €).

7 Plan de maîtrise budgétaire 2025

Suite à l'attribution d'une subvention exceptionnelle de l'Etat d'un montant de 50.000,- €, le conseil municipal adopte un plan de maîtrise en dépenses et en recettes de ses équilibres budgétaires portant :

- Suppression d'un poste d'agent technique stagiaire,
- Augmentation des taxes directes locales (TFPB, TFPNB et CFE) de 2,50 % et de la taxe d'habitation de 5 %,
- Réduction du fonctionnement de 3 %,
- Report du projet d'aménagement de la rue de Herbitzheim,
- Mise aux normes de l'éclairage public contribuant à une réduction de la consommation énergétique...

8 Refacturation des dettes du GCSMS

Le conseil décide de saisir la Cour régionale des comptes dans le cadre d'une procédure de mandatement d'office au titre de la solidarité des dettes des communes sortantes du GCSMS L'accueil familial 67, et de confier la défense de ses intérêts au Cabinet LEONEM de Strasbourg.



9 Gestion des ressources humaines

Le conseil décide de verser une indemnité de 150,- € à une stagiaire présente au périscolaire du 19 au 30 août 2024.

Suite à l'avis rendu par le Comité Social Territorial, le conseil municipal prend acte du retrait de l'arrêté municipal portant fin de la période de stage d'un agent technique, pour non-respect de la procédure réglementaire.

Suite à l'avis du Comité Social Territorial, le conseil municipal décide de verser une participation à la prévoyance d'un montant mensuel de 10,- € à chaque agent adhérent au dispositif du Centre de Gestion.

10 Suppression d'un emploi

Afin de préserver les équilibres budgétaires et sa capacité d'investissement, le conseil municipal décide de solliciter l'avis du Comité Social Territorial sur un projet de suppression du poste d'agent technique stagiaire.

11 Location de l'ancienne gare

Le logement du 2^{ème} étage de l'ancienne gare est remis en location à compter du 10/04/25.

Suite à la réalisation de l'état des lieux de sortie, le logement du 1^{er} étage de l'ancienne gare est déclarant vacant.

12 Projet de cimetière écoforestier

Le conseil municipal valide la convention d'accompagnement dans la création d'un cimetière écoforestier, émanant de l'association « Au-delà des Racines » pour un montant TTC de 3 750,- €.

13 Maitrise d'œuvre écoforestière

Le bureau d'études « J com Jardin » de Harskirchen est retenu pour la mission de maîtrise d'œuvre du projet de création d'un cimetière écoforestier, pour un montant d'honoraires de 3 520,- € HT.

14 Inventaire des anciens cimetières

Un inventaire exhaustif des deux anciens cimetières est tenu à la disposition du public permettant de solliciter les souhaits des familles des défunts.

Une commission communale « cimetière » aura en charge la conduite du projet de création d'un cimetière écoforestier et de l'aménagement des deux anciens cimetières.

15 Projet pour le cimetière protestant

Le bureau d'études « J com Jardin » est retenu pour la mission de maîtrise d'œuvre de l'aménagement du cimetière protestant, pour un montant d'honoraires de 4.070,- € HT.

16 Durée des concessions

Le conseil municipal décide de limiter les prochaines concessions du cimetière communal à des périodes de 15 ans ou de 30 ans.



17 Amende pour les dépôts sauvages

Une amende forfaitaire de 400,00 € est instaurée pour sanctionner les auteurs des dépôts sauvages de déchets.

Elle sera portée à 800,00 € en cas de récidive.



18 Examen de devis

Les devis suivants sont validés :

- Remplacement du système de commande du coffret de l'éclairage public de la rue de Alliés par la société Est Réseaux pour un montant de 2.411,- € HT,

- Fourniture et pose de trois luminaires dans la rue des Lilas par la société Est Réseaux pour un montant de 2.494,- € HT, hors remplacement éventuel d'un nouveau mat,
- Acquisition d'un système d'éclairage des chapiteaux du Ziewelfesch au près de la société Sonepar pour un montant HT de 2.137,20 €.

19 Divers

Les conseillers évoquent les points suivants :

- Bilan de la fréquentation de l'accueil de la mairie et de l'agence postale
- Organisation de la commémoration du 08 mai 2025
- Bilan comparatif de la consommation énergétique sur les derniers exercices
- Vérification du bon fonctionnement de l'éclairage dans les écoles
- Installation de la signalisation routière verticale dans la rue de la Fontaine
- Remise en peinture de la signalisation horizontale de la rue de la Mairie

LES TRAVAUX DE VOIRIES...

La mise en place d'un trottoir et d'un cheminement piétonnier dans la rue de la Fontaine entre dans le cadre d'un programme de sécurisation de certains tronçons de la voirie communale engagé par la municipalité depuis quelques années.

Ce secteur sera mis prochainement en zone de circulation partagée avec une limitation de la vitesse à 20 km/h et une priorité donnée aux piétons.

Les panneaux de signalisation seront implantés prochainement.



Il en est de même pour l'accès à l'ancien stade de football où des travaux ont été réalisés pour permettre d'accéder en toute sécurité sur ce secteur intramuros de la commune.



Le Schieffenweg, reliant la route de Herbitzheim au chemin forestier de Keskastel, a également bénéficié d'une remise en enrobé financée par le budget communal.



La réfection des chemins d'exploitation.

Suite aux intempéries du printemps de l'année 2024, les chemins d'exploitations gérés par l'association foncière ont subi d'importants dégâts dus au ravinement de l'eau de pluie et comblement des fossés adjacents (voir BM n° 90).



L'association foncière, avec le soutien financier de l'état à hauteur de 48 000,- €, a engagé d'importants travaux de réfections et de remises en état.

Ces chantiers, débutés en automne 2024 par le décaissement de la bande de roulement et la mise en concassé de celle-ci, se sont poursuivis ces dernières semaines avec la pose des enrobés.

Sont concernés par ces travaux, les chemins de la Bielherhol, du Lutterberg, des Sources ainsi que de la piste cyclable qui longe la voie ferrée.

Ces travaux se poursuivront prochainement sur les chemins desservant le secteur agricole se situant au nord-est du village sur les bassins versants du Lobusch et vers la station d'épuration, ainsi que par un curage des fossés sur le secteur de Bergs.

Paul Nüsslein, adjoint.



Et

TARIFS DE LA SALLE POLYVALENTE

	2024	2025
TARIFS DE LA GRANDE SALLE		
Fête des membres d'associations locales :	125,00 €	130,00 €
Manifestation des associations avec entrée ou réservation payantes :	180,00 €	190,00 €
Fête de famille privée (banquet) d'Oermingen :		
- Le week-end :	315,00 €	330,00 €
- Pour la location d'une journée en semaine :	225,00 €	235,00 €
- Pour la location d'un après-midi (enterrement...) :	125,00 €	130,00 €
Fête de famille ou association extérieure au village :		
- Le week-end :	470,00 €	490,00 €
- Une journée en semaine:	315,00 €	330,00 €
Activité commerciale ou Assemblée Générale :	280,00 €	290,00 €
TARIFS DE LA SALLE DU SOUS-SOL		
Associations locales :		
- Fête des membres :	125,00 €	130,00 €
- Manifestation avec entrée ou réservation payante :	150,00 €	155,00 €
Fête de famille privée d'Oermingen :		
- Le week-end :	260,00 €	270,00 €
- Pour une journée en semaine :	155,00 €	160,00 €
Fête de famille ou association extérieure au village :		
- Le week-end :	315,00 €	330,00 €
- Pour une journée en semaine	200,00 €	210,00 €
LOCATION DU MOBILIER DE LA SALLE		
Table avec 6 chaises	10,00 €	10,00 €
Table seule	5,00 €	5,00 €
Lot de 6 chaises	5,00 €	5,00 €

FIXATION DES TARIFS – LOYERS ET REDEVANCES 2025
--

A) PRODUITS FISCAUX :		
- Taxe des emplacements publicitaires fixes par m ²	17.70	17.70
- Taxe sur l'électricité	4,00 %	4,00 %
- Taxe d'Aménagement	2,00 %	2,00 %
B) PRODUITS DE LOCATIONS, CONCESSIONS		
- Loyer mensuel 26, rue du Stade	538,20	Application de l'indice de référence du logement
- Loyer mensuel 24, rue du Stade	539,50	
- Loyer mensuel anc. gare 2 ^{ème} étage	402,00	
- Loyer mensuel anc. gare 1 ^{er} étage	445,00	

	2024	2025
- Loyer terrains du Haehnenberg M. KIEFER J.L.	17,27	+ Indice du fermage : + 5,23 %
- Loyer terrains du Volgelgesang GAEC KIEFER.	30,23	
- Loyer terrains de la Klein Nachweid M. JOB B.	14,75	
- Loyer terrains de la Strohries M. PAUL C.	4,70	
- Loyer terrains en parcelle 20 M. UNGERER Roland	86,36	
- Concession de passage en forêt M. PRETS Vladimir	64,24	
- Loyer terrains près des ateliers à des apiculteurs	10,00	
- Loyer terrains du « marronnier » M. DEMMERLE P.	10,00	
- Concession de 15 ans pour une tombe simple	90.00	95.00
- Concession de 30 ans pour une tombe simple	180.00	190.00
- Concession de 15 ans pour une tombe double	180.00	190.00
- Concession de 30 ans pour une tombe double	360.00	380.00
- Caveau cinéraire concession 15 ans	540.00	570.00
- Caveau cinéraire concession 30 ans	1.080.00	1.140.00
- Columbarium concession 15 ans	1.080.00	1.140.00
- Columbarium concession 30 ans	2.160.00	2.280.00
C) DROITS DIVERS		
- Emplacement pour manège (exonération pour la kirb)	55.00	55.00
- Forfait annuel de stationnement (DORCKEL Doris)	55.00	55.00
- Redevance pour occupation des sols Enedis	239,00	Indice du coût de la construction
- Redevance pour occupation des sols Orange	883,52	
- Loyer du terrain de l'antenne relais Orange / Totem	1.500,-	1.500,-
- Loyer du terrain du mat de mesure Sté Opale	750,-	750,-
D) PRIX DU BOIS DE CHAUFFAGE		
- Stère de CHENE l'unité TTC	63.00	70.00
- Stère de HETRE l'unité TTC	65.00	70.00
- Stère de CHARME l'unité TTC	65.00	70.00
- BIL le m³ TTC	60.00	65.00
E) PRODUIT DES CHASSES		
- Lot n° 1 : WAECHTER Marc	1.040,00	+ Indice du fermage : + 5,23 %
- Lot n° 2 : KELHETTER René	4.000,00	
- Lot n° 3 : KELLER Richard	6.360,00	
- Chasse réservée du Strohnhof (KELHETTER R.)	1.299,20	
- Chasse réservée GFA du Lutterbach (SCHMITT J.E.)	70,40	
- Chasse réservée du lieudit « Bergs » (SCHNEIDER A.)	294,50	
- Chasse réservée du Langenwald (MAIER J.J.)	30,20	
F) BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE		
- Carte de lecteur	Gratuite	Gratuite
- Amende pour retard de restitution	15.00	15.00
G) ACCUEIL PERISCOLAIRE « Les Ecureuils »		
- Prix du repas	6,70	6.80
- Prix de référence de l'heure d'accueil	1.40	1.45
H) LOTISSEMENT « La Colline du Hohberg 2»		
- Prix TTC de l'are	5.500,00	5.550,00

Pour information :

	2024	2025
REDEVANCES POUR SERVICES RENDUS (SDEA)		
- Redevance d'assainissement par m ³ HT	1,95	2,01
- Part fixe HT par branchement assainissement	20,00	20,00
- Redevance de l'eau par m ³ HT	1,63	1,75
- Part fixe HT par branchement eau	15,00	15,00

LA COMMEMORATION DE LA LIBERATION LE 5 DECEMBRE : 1944 - 2024

Le 5 décembre 2024, jour pour jour 80 ans après, la commune d'Oermingen a commémoré la libération du village par les troupes américaines du Général Patton.

La cérémonie a débuté dès 15h00 au monument aux morts de la commune. Un moment solennel avec dépôt de gerbe par le maire en présence du porte-drapeau du souvenir français.

Le maire et la vice-présidente du souvenir français sont intervenus pour rappeler dans leurs discours, ces moments historiques et de sacrifices.

Il est important de saluer la présence des élèves de l'école élémentaire du village qui ont récité des poèmes.



Pour donner suite à cette commémoration de la libération du village, une cérémonie avec dépôt de gerbes a eu lieu sur la tombe du soldat britannique Walter Bennet, enterré sur l'ancien cimetière protestant en septembre 1943 avec les honneurs militaires par les allemands.



Merci au Souvenir Français pour leur présence lors de ce moment historique.

Dans la soirée, la commémoration s'est poursuivie avec une intervention de Paul Nüsslein, adjoint au maire et président de la SRAAB, et de Lucien Drommer, membre du comité du Souvenir Français et de la Société d'Histoire de l'Alsace Bossue.

Ils ont animé à deux voix un exposé sur la Libération d'Oermingen.

Un moment fort de la soirée, où Norbert Kappes a pu présenter les deux drapeaux confectionnés par sa maman aux couleurs Bleu, Blanc et Rouge.

Le tissu rouge provient d'anciens drapeaux du régime national-socialiste.



Merci à tous les intervenants qui se sont impliqués dans cette commémoration.

Paul Nüsslein, adjoint au maire.

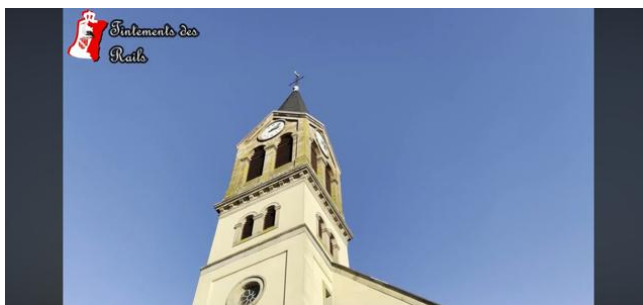
LES CLOCHES DE NOTRE EGLISE CATHOLIQUE SUR YOUTUBE....

Originaire de Colmar, Arnaud Lenhard 17 ans (bientôt 18) a concrétisé sa passion.

Après deux ans de formation en boulangerie, il aspire à une reconversion en tant que conducteur pour la SNCF.

Sa passion pour les cloches et les églises, née à l'âge de 8 ou 9 ans, le distingue, car peu de jeunes partagent cet intérêt pour le patrimoine campanaire. Cette fascination, développée au fil des ans en écoutant les cloches sonner et en explorant leur histoire, s'est enrichie grâce à des vidéos sur Internet et à des voyages en Autriche et en Suisse, où il visitait souvent des églises et des chapelles.

Il a choisi Oermingen pour créer une vidéo sur notre église, récemment bicentenaire, car ce lieu est lié à son histoire familiale, étant le village d'enfance de son père et de ses grands-parents.



Sa curiosité naturelle et ses souvenirs d'enfance, bercés par les cloches de ce village, l'ont poussé à explorer et valoriser ce patrimoine.

Bien que rares soient les jeunes campanophiles, il a découvert une communauté internationale partageant cet amour pour les cloches, quel que soit leur âge.

Voici le lien : [\[Cloches\] église Catholique Saint-Rémi d'Oermingen \(FR 67970\)](#)

PLANTATION DE HAIES PAR LES ECOLES



Le vendredi 28 février 2025, les élèves de CM, en partenariat avec la Grange aux Paysages, ont planté 22 arbustes sur la place du Maréchal Leclerc.

Organisée dans le cadre de la journée internationale de la forêt, cette plantation formera une belle haie champêtre composée de viorne aubier, fusain, cornouiller sauvage... utile à la biodiversité, adaptée au terrain.

Les arbustes ont été offerts par « Terragir », après un appel à projet initié par Sébastien Mangin, animateur de la Grange aux Paysages.

Sensibilisés à l'utilité de la haie bocagère, les enfants ont appris le rôle important joué par les arbres.

A ce jour, plus de 4 km de haies ont été plantés dans le secteur par 2500 élèves.



- **Ouverture d'un cabinet d'ostéopathe**

J'ai le plaisir de vous annoncer l'ouverture de mon cabinet d'Ostéopathie au 17, rue des Lilas à Oermingen.

Consulter un ostéopathe peut être bénéfique pour de nombreuses raisons. Tout d'abord, l'ostéopathie aide à soulager les douleurs musculo-squelettiques, telles que les douleurs lombaires, cervicales ou articulaires. En utilisant des techniques manuelles, l'ostéopathie vise à rétablir l'équilibre et la mobilité du corps, permettant ainsi une meilleure qualité de vie.

De plus, cette approche holistique prend en compte l'ensemble de l'organisme, ce qui permet de traiter non seulement les symptômes, mais aussi leurs causes profondes. Les ostéopathes peuvent également intervenir en cas de stress, de tensions ou de troubles fonctionnels et digestifs, contribuant à un bien-être général. Que ce soit pour un suivi préventif ou pour un problème spécifique, l'ostéopathie s'adresse à tous, des enfants aux personnes âgées.

En choisissant de consulter un ostéopathe, vous optez pour une méthode douce et naturelle qui respecte les capacités d'auto-guérison de votre corps. Enfin, cette pratique peut être complémentaire à d'autres soins médicaux, offrant ainsi un accompagnement global et personnalisé.

Je vous accueille le lundi, mardi matin et jeudi ; la prise de rendez-vous se fait sur Doctolib ou par téléphone au 07.56.80.91.00.

Mary-Camille Schreiner



- **Création d'une entreprise de rénovation des toitures**

Nos domaines de compétences :

- Recherche et réparation d'infiltrations (toiture, balcon, terrasse...)
- Nettoyage et réparation de gouttières et chéneaux
- Entretien et réparation sur toitures (tuiles, plaques, toit terrasse, bac acier...)
- Démoussage et traitement des tuiles
- Dépigeonnisation (filets, pics, fils tendus)
- Traitement des nids de guêpes
- Sécurisation et reprise de maçonnerie sur toiture et façade
- Enlèvement d'antenne

UN TOIT SEIN, UNE MAISON SEREINE !



Zone d'intervention : Alsace du Nord, Alsace Bossue, Moselle et alentours

Adresse : 24 rue de Sarre Union 67970 Oermingen

Contact au 06 79 84 82 42 ou par courriel : rit.toiture@gmail.com

Intervention rapide et efficace pour tous vos problèmes de toiture et d'infiltration d'eau !

Co-gérants : Mme Fourgon Charlène, M. Fourgon Michel,
M. Da Cruz Nathanael, M. Sibilitz Maxime.



L'année 2024 a été marquée par de nombreux événements et réussites pour l'association Sourire de Clémence, dédiée au bien-être et au soutien de Clémence. Nous tenons à partager avec vous les moments forts qui ont rythmé notre année.

Une Soirée Années 80 Inoubliable

En 2024, nous avons organisé notre première soirée Années 80, qui a été un véritable succès. La soirée a rassemblé de nombreux participants, venus danser et s'amuser au son des tubes de l'époque. L'ambiance était électrique, et cet événement restera gravé dans nos mémoires comme un moment de joie et de convivialité.

La Vente des Bredeles : Un Grand Succès

Nous sommes également fiers de la vente de 150 kilos bredeles.

Remerciements aux Associations et Artisans de la Commune

Nous tenons à remercier chaleureusement les associations de la commune et les artisans qui ont participé à cette initiative. Leur générosité et leur soutien sont précieux pour le bien-être de Clémence.

Remerciements à Tous Ceux qui ont Fait des Dons

Nous souhaitons également exprimer notre gratitude à toutes les personnes qui ont fait des dons à l'association. Votre générosité fait toute la différence et nous permet de continuer à soutenir Clémence dans son parcours.

Un Geste de la Commune pour Nos Aînés

La commune a décidé d'offrir les fameux bredeles « Sourire de Clémence » lors du repas des aînés, un geste qui a été très apprécié. Ce partage a permis de renforcer les liens entre les générations et de célébrer la solidarité au sein de notre communauté.

Les Progrès de Clémence : Une Source d'Inspiration

Depuis un an, Clémence a fait des progrès remarquables. Elle est désormais capable de marcher avec le soutien d'une personne, un exploit qui nous remplit de fierté et d'espoir. Nous ne lâcherons rien et continuerons à nous battre à ses côtés. Son sourire et votre soutien sont pour nous le plus beau cadeau du monde.

Une Nouvelle Étape : Soins Intensifs en Bretagne ou en Espagne

La prochaine étape pour Clémence est de se rendre dans un centre spécialisé de soins intensifs en Bretagne ou en Espagne (6.000,- € la semaine). Le remboursement des soins est minime. Ce séjour lui permettra de faire encore plus de progrès. Nous mettons tout en œuvre pour que ce projet se réalise dans les meilleures conditions.

Une Rencontre Inoubliable avec Loan

Clémence a eu la chance de rencontrer Loan, un talentueux participant de The Voice sur TF1. Depuis, un lien spécial unit les deux enfants. Loan sera sur scène avec d'autres jeunes chanteurs de la région lors d'une soirée concert avec l'association Il Canto le 1er novembre à Rohrbach-lès-Bitche et les bénéfices seront reversés à notre association. Nous vous invitons chaleureusement à venir les soutenir et à partager ce moment musical unique. Ensemble, nous continuerons à nous battre pour Clémence et à lui offrir le soutien et l'amour dont elle a besoin. Votre générosité et votre engagement font toute la différence. Merci pour tout ce que vous faites.

LES BELLES ACTIONS « DANS LES YEUX DE COLETTE »...

Depuis sa création, l'association « Dans les yeux de Colette » ne cesse de faire vivre la solidarité, la convivialité et la générosité à travers des événements festifs et familiaux organisés tout au long de l'année. Grâce à l'énergie de ses nombreux bénévoles et à la mobilisation de la population locale, l'association a pu mener plusieurs actions concrètes en faveur des enfants hospitalisés.

Retour sur les temps forts de 2024 et début 2025 :

- Concours de pêche à la truite à Voellerdingen le 9 mai 2024
- Marché aux puces, expo de voitures et rassemblement de motos le 15 septembre 2024
- Loto géant du 16 novembre 2024
- Soirée moules-frites du 22 février 2025

Des actions concrètes pour les enfants hospitalisés

Les fonds récoltés lors de ces manifestations ont permis à l'association « Dans les yeux de Colette » de réaliser plusieurs actions solidaires en faveur des enfants malades.

Un don de 545,- € a ainsi été remis à l'association « Sourire de Clémence », œuvrant pour améliorer son quotidien.



Mais ce n'est pas tout : l'association a également offert une palette de jouets au service pédiatrique de l'hôpital Hohberg à Sarreguemines. D'autres palettes de jouets ont été livrées aux hôpitaux de Sarrebourg et de Forbach, accompagnées d'une voiture électrique pour enfants, utilisée pour les accompagner avec douceur et moins de stress dans les différentes salles de soin. Des gestes simples mais porteurs de sourires, de réconfort et d'espoir.



Merci aux bénévoles et à tous les participants

Aucune de ces actions n'aurait été possible sans l'engagement indéfectible des nombreux bénévoles de l'association, ainsi que la générosité des participants et partenaires. Leur dévouement est la clé du succès de ces événements solidaires.

À noter dans vos agendas :

- Le prochain marché aux puces se tiendra le dimanche 14 septembre 2025
- Un loto sera organisé le dimanche 16 novembre 2025.

L'association vous y attend nombreux pour continuer, ensemble, à faire la différence.

Parce qu'un sourire d'enfant n'a pas de prix, « Dans les yeux de Colette » continue d'agir avec passion et humanité pour apporter un sourire aux visages d'enfants et d'adolescents en difficulté, malades ou hospitalisés.

Retrouvez toute l'actualité sur Facebook et Instagram : Dans les yeux de Colette

« Les coureurs de l'Eichelthal » : cette association, située à Oermingen (67), en Alsace-Bossue, dans la vallée de l'Eichel, fût créée en 1995 à l'initiative des frères Sylvain et Jean-Luc Bachmann.

Par rapport à sa situation géographique, la dénomination « Les coureurs de l'Eichelthal » paraissait tout appropriée.

En mars 2017, Jean-Luc Bachmann ouvre une section marche nordique sous les couleurs des coureurs de l'Eichelthal. Celle-ci apporte une nouvelle ère au sein de l'association. Les deux unités ont la devise « pour le plaisir et la santé ».

Durant toutes ces années, les coureurs qui ont fait leurs armes sous le coaching de Jean-Luc Bachmann et qui ont su, à aujourd'hui, performer sous les couleurs bleus de l'association, sont nombreux.



En cette année 2025, l'association « Les Coureurs de l'Eichelthal » fête leurs 30 ans d'existence.

Durant ces 30 ans, l'association a connu 6 présidents différents : Francis Arnould (1995 à 2001), Sylvain Bachmann (2001 à 2007), Emile Frantz (2007 à 2009), Laurent Kuntz (2010 à 2012), Patrice Schmitt (2015 à 2016) et Jean-Luc Bachmann (2012 à 2015 et 2016 à 2025) qui à ce jour occupe toujours le poste. Pour fêter ce trentième anniversaire, l'association compte organiser une journée spéciale dédiée à cet évènement en invitant un club ami du Bliesgau en Allemagne avec qui il avait tissé des liens d'amitiés en 2009.



Les séances d'entraînements :

Les entraînements coureurs : Lundi soir à 18 h à partir du stade de la forêt à Oermingen et mercredi soir au canal à Herbitzheim également à 18 h

Les entraînements marcheurs nordique : Le mardi soir les marcheurs sont à Bischtroff sur Sarre à 18 h à la table ronde et le mercredi matin à 8 h 15 au parking Lutterbach qui se situe entre Oermingen et Sarre-Union.

Une 3^{ème} sortie se déroule le week-end à Oermingen à partir du stade de la forêt.

Sportivement : le président Bachmann Jean-Luc

MUSIQUE MUNICIPALE OERMINGEN

Les musiciens de la musique municipale d'Oermingen et de l'harmonie municipale de Rohrbach-Lès-Bitche se sont retrouvés ce samedi 23 novembre 2024 à la salle polyvalente de la localité pour le banquet annuel de la Sainte Cécile.

A cette occasion, deux enfants, Léo Mischler et Malone Schum ayant participé au ravivage de la flamme le 21 avril 2024, se sont vu remettre un diplôme du bureau de la flamme par le président d'honneur de l'harmonie municipale de Rohrbach-Lès-Bitche, Monsieur Jackie Piro.



Par ailleurs, différents membres ont été honorés à savoir :

- Médaille Bronze pour 10 ans (CML) : Madame Pierrette Schmitt et Madame Dominique Neu
- Médaille Bronze pour 20 ans (CMF) : Monsieur Dimitri Schum
- Médaille Argent pour 30 ans (CMF) : Madame Corinne Schum
- Médaille d'Honneur Or Etoile pour 35 ans (CML) : M. René Schum et Mme Evelyne Beckrich
- Médaille Or pour 40 ans (CMF) : Madame Martine Piro
- Médaille d'Honneur Or Etoile pour 45 ans (CML) : Monsieur Jackie Piro
- Médaille CMF Or avec étoile pour 50 ans (CMF) : Madame Christine GUBENO



Le samedi 08 mars 2025, dans la salle de répétition de la localité s'est tenue l'assemblée générale ordinaire de la musique municipale d'Oermingen sous la présidence de Monsieur Claude Anthony.

En présence d'une délégation de l'harmonie municipale de Rohrbach-Lès-Bitche, représentée par Monsieur et Madame Beckrich et Monsieur et Madame René Schum, le président a relaté les moments forts de l'année passée dont la prestation à l'Arc de Triomphe le 21 avril 2024.

Il fut souligné que cette collaboration musicale entre les deux sociétés de musique perdure depuis une vingtaine d'année.

Monsieur Maxime Goulon a rejoint le comité qui se compose comme suit :

Président : Monsieur Claude ANTHONY ; Vice-Président : Monsieur Pascal SCHMITT ;
Secrétaire : Monsieur Raymond KLEIN ; Secrétaire-adjoint : Monsieur Thomas ANTHONY ;
Trésorier : Monsieur Denis SADLER ; Trésorier-adjoint : Madame Christine GUBENO ;
Réviseur aux comptes : Monsieur Joseph GUBENO ; Assesseurs : Messieurs Christian FABER et Maxime GOULON.

Les prochaines prestations dans la localité sont : le traditionnel Maitür, le dimanche 04 mai 2025, et la participation à la cérémonie de l'armistice du 08 mai 2025.

La participation à une cérémonie en août prochain au musée de la Guerre de 1870 et de l'annexion à Gravelotte est en cours de discussion.

ASSOCIATION SPORTIVE NORDIC NATURE

Rejoignez-nous à l'Association Sportive de Marche Nordique. Nous vous invitons à découvrir une activité physique qui allie plaisir et bien-être.

La marche nordique se pratique tous les mardis et jeudis, et est ouverte à tous, quel que soit le niveau.

Pourquoi choisir la marche nordique

- Ludique : c'est un moyen agréable de se déplacer tout en prenant soin de soi.

- Santé : excellente pour le cœur et le renforcement musculaire, elle contribue également à améliorer votre équilibre et votre posture.

Événement Spécial : La Noctambule pour Halloween

Préparez-vous pour une marche nocturne pleine de surprises et de frayeurs le 8 novembre 2025

Nous espérons vous voir nombreux lors de nos séances.



La présidente, Cathy SERRIER : 06 74 64 06 90

PHOTO-CLUB OERMINGEN

Fort d'une trentaine de membres, le Photo Club d'Oermingen a tenu son assemblée générale ordinaire il y a peu de temps sous la présidence de Claude BORTOLUZZI.

Depuis mars 2024, le club a renoué avec une activité soutenue, dont l'exposition annuelle et le cinquantième anniversaire du Club durant trois jours les 19, 20 et 21 octobre 2024.

Ce fût le point d'orgue de l'année qui nécessita néanmoins un gros travail de réflexion en amont afin de définir un projet qui tienne la route et soit à même de ravir nos visiteurs.



Rappelez-vous :

- Accueil de Karine FABY, Meilleure ouvrier de France catégorie Photographie
- Accueil d'Yvon MEYER, Photographe et chanteur de l'Alsace Bossue
- Exposition des membres du Photo Club
- Au Sous-sol exposition des photographies anciennes de la commune d'Oermingen
- Création et aménagement d'un espace sensoriel permettant de faire appel à nos cinq sens tout en y associant la photographie.

Avec quelques 900 visiteurs, cette exposition a rencontré un franc succès grâce au travail et à l'implication de l'ensemble des membres du Club qui ont assuré tout du long.

Le montant de la cotisation 2025 est fixé à 45 € / adulte et 25 € / étudiant(e).

Au programme du Photo club pour 2025 :

Quelques visites d'exposition de nos Clubs amis à venir :

- Du 14 mars au 19 avril 2025 exposition du Club photo de Folschviller au Crédit Mutuel de Folschviller
- 15 et 16 mars 2025 exposition du Club photo « De l'œil à l'image » de Lunéville salle polyvalente à Chanteheux
- 29 et 30 mars 2025 exposition du Club photo de l'association des Amis du Musée et des Arts de Sarreguemines à la Maison de quartier de Beau-soleil
- 13 et 14 avril 2025 exposition du Club photo d'Alsting dans la salle du Clos du verger à Alsting
- Le photo club de Dabo (Studia) va organiser une rencontre interclubs en juin 2025



Diverses animations techniques à destination des membres, visites d'exposition, sorties photographiques, etc...

Exposition photographique les 19 et 20 octobre 2025 :

Le format de notre exposition n'est pas défini à ce jour. Il fera l'objet d'une réunion du bureau.

Le Club se réunit chaque 1^{er} et 3^{ème} vendredi du mois au sous-sol de la salle polyvalente. Les séances sont précédées d'un « quart d'heure technique » qui permet d'aborder un ou plusieurs sujets pratiques pour lesquels les membres éprouvent un besoin d'info, de technique ou de manipulation.

Le Club est là pour répondre à ces attentes.

Si vous pratiquez la photographie en tant qu'amateur et que vous souhaitez partager votre expérience, découvrir de nouveaux horizons, apprendre et évoluer, n'hésitez pas à rejoindre une équipe dynamique et conviviale.

Photo Club Oermingen "La photo passion, tout simplement"

Page publique FB : <https://www.facebook.com/PhotoClubOermingen>

Contact : Claude BORTOLUZZI 06 11 89 23 10

LA SAINTE BARBE DES POMPIERS



La Sainte Barbe est l'occasion de remercier les sapeurs qui nous viennent en aide tout au long de l'année.

Patrick Lerbscherr, ayant mis fin à son activité de sapeur-pompier actif, il est remercié pour ses longues années au service de la population.

L'association « Laétitia la joie de vivre » poursuit son œuvre d'aider et soutenir, à travers son association, les enfants atteints de la maladie du Cancer.

Pour parfaire cette aide à cette noble cause, il est donc question de reconduire les deux manifestations que « Laétitia la joie de vivre » a souhaité organiser en 2024 pour collecter des fonds.

Une exposition de voitures anciennes

Passionné de voiture depuis son plus jeune âge, il devenait donc logique que l'idée de proposer une exposition de voitures de collection et de sport cogitait dans la tête du président de l'association, Michel Schoumacher, depuis quelques années déjà.

C'est donc en toute logique qu'en 2024 il organisait cette première grande rencontre de collectionneurs de voitures. Cette exposition de voitures connaît un franc succès. C'est donc sans surprise que la deuxième édition aura lieu en date du 8 juin 2025 sur l'aire autour du restaurant de la gare à Oermingen.



Les 6 heures de VTT

Les 6 heures de VTT est la deuxième manifestation que l'association propose aux fans du vélo. Voilà 9 ans que l'association « Laétitia la joie de vivre » a mis sur pied cette manifestation sportive pour venir soutenir le combat de tous ces enfants atteints de Cancer.

Franc succès depuis sa création, les 6 heures de VTT seront reconduites pour sa 9^{ème} édition le samedi 5 juillet 2025 au complexe sportif à Oermingen.



Vous êtes intéressés par ces deux manifestations en tant que participants, exposants voitures ou sportifs vététistes, alors prenez contact en téléphonant à l'un des responsables :

Michel Schoumacher tél : 06 37 80 49 43 ou Jean-Marie Acker tél : 06 38 67 06 46.

REPORTAGE D'ENVOYE SPECIAL SUR TV France 2...



- Après avoir servi de cadre pour le tournage du film sur l'affaire « Grégory », le centre de détention a de nouveau été mis à l'honneur sur France 2.
- Les reporters de l'émission « Envoyé Spécial » ont retracé la vie quotidienne des détenus et leurs conditions de vie voire de travail.
- Guidé par l'ancienne directrice de l'établissement, ils ont notamment souligné les enjeux et les risques d'une surpopulation carcérale.

FETE DES AINES

Le 15 décembre dernier, la commune a convié les aînés à une journée de fête.

Ils se sont retrouvés dans la salle polyvalente pour un repas de fins gourmets, préparé par Paul Nusslein et servi par l'équipe municipale.

C'était l'occasion de mettre à l'honneur nos séniors, toujours nombreux au rendez-vous.



Nos aînés présents sont :

- Mme Stutzmann Emilie, 94 ans
- MM Debes Albert et Meyer Raymond, 91 ans

VŒUX DU MAIRE



Le début de l'année est marqué par la cérémonie des vœux du maire, qui souligne notamment les faits passés durant l'année.

Les lauréats des maisons fleuries sont récompensés par un bon d'une valeur de 50 euros chez la fleuriste « Brin de nature » du village.

Ce soir-là deux associations ont été mises en avant pour leur animation au cours de l'année : le photo-club et l'association des arboriculteurs.

Individuellement, c'est la fleuriste « Brin de Nature » qui a été honorée pour sa première année d'activité. Ce fut aussi l'occasion de remercier Madame Ferstler Olivia, pour ses services en tant que directrice de l'école primaire, qui a quitté le village à la rentrée dernière.

OSCHTERPUTZ

Samedi 29 mars à 8 h, sur invitation de la municipalité d'Oermingen, une trentaine de bénévoles se sont retrouvés aux ateliers municipaux pour la 3^{ème} édition de la traditionnelle OSCHTERPUTZ.

Pendant toute la matinée, ils ont arpenté le ban communal pour collecter une impressionnante quantité de déchets divers et variés.



A 11 h 30, l'ensemble des participants s'est retrouvé pour partager un moment convivial autour d'un vin d'honneur offert par la municipalité.

Que tous les participants soient remerciés pour leur engagement.

AUDITION DE L'ECOLE DE MUSIQUE



Le 29 avril à Herbitzheim a eu lieu la traditionnelle audition des élèves de l'école de musique. Les enfants de l'école intercommunale ont dû surmonter leur trac pour montrer leur talent.

Ainsi les batteurs, flutistes, synthétiseurs, pianotes, percussionnistes, batteurs, guitaristes et chanteurs se sont succédés sur scène.

Cette audition était un peu spéciale, l'école de musique fêtait ses 40 ans. Une

part de gâteau a été offerte à chaque personne présente dans la salle. Les enfants ont entonné un joyeux anniversaire et soufflé les bougies.

Une tombola a clos la soirée, 3 paniers garnis offerts par les maires ont été gagnés

N'hésitez pas à vous renseigner pour la rentrée prochaine, l'école de musique propose :

- pour les enfants de grande section de maternelle et CP : EVEIL MUSICAL (1 h / semaine), jeux musicaux, petites percussions, écoute....
- pour les enfants à partir du CP : INSTRUMENT + SOLFÈGE (1 h 30 par semaine)

SAXOPHONE, CLARINETTE, TROMPETTE, TUBA-COR-TROMBONE, FLUTE TRAVERSIERE, FLUTE A BEC, PIANO, SYNTHETISEUR, GUITARE, BATTERIE

Renseignez-vous au : 03.88.00.54.11

Courriel : ecmoermingen@gmail.com



FORMATION DE PREMIERS SECOURS

Le samedi 22 février, 8 personnes ont été formées aux gestes de premiers secours dans les locaux de la salle polyvalente.

Anne Siatte-Kelhetter, formatrice de l'association nationale des instructeurs et des moniteurs de secourisme, a animé avec un grand professionnalisme cette journée.

Les participants ont ainsi pu apprendre à réagir efficacement en cas d'accident cardiaque, de malaises et de divers traumatismes

Une prochaine séance pourrait être organisée en fin d'année.



LES NOUVELLES DU PERISCOLAIRE

Depuis la rentrée de septembre, notre périscolaire Les Ecureuils accueille de plus en plus d'enfants entre midi. Nous avons renforcé notre équipe.

Elle est actuellement composée de la directrice Sandrine Muller de notre animatrice Véronique Ensminger et d'une jeune fille en service civique Alix Mager.



Les repas sont toujours appréciés et sont livrés par la « Toque dorée ».

La structure est ouverte deux mercredis par mois dont un est consacré à l'activité « grandir dehors » en partenariat avec la Grange aux Paysages de Lorentzen.

Le second mercredi, nous suivons les événements de l'année : Noël, carnaval...

LE CARNAVAL A L'ECOLE

Les princesses, les super-héros, les clowns et autres personnages se sont invités à l'école primaire d'Oermingen l'après-midi du vendredi 7 mars pour fêter Carnaval.

Quelques chants et danses puis un lancer de confettis dans la salle de motricité de la maternelle ont égayé cet après-midi. Les parents ou grands-parents avaient confectionné des beignets que les enfants ont dévoré avec gourmandise pour le goûter.



LES NOUVELLES DE LA BIBLIOTHEQUE : UN JOYAU VIVANT AU CŒUR DU VILLAGE

La bibliothèque municipale de Oermingen est une institution qui ne cesse d'enchanter ses visiteurs par son charme exceptionnel et son histoire riche.

Nouvelles Bénévoles : Dominique et Tiphanie

Nous sommes ravis d'annoncer l'arrivée de deux nouvelles bénévoles, Dominique et Tiphanie, qui rejoignent notre équipe dévouée. Leur enthousiasme et leur passion pour les livres apportent une énergie nouvelle à la bibliothèque, et nous sommes impatients de voir tout ce qu'elles apporteront à notre communauté.

Accueil des Écoles du Village



La bibliothèque est également un lieu d'apprentissage et de découverte pour les élèves des écoles du village.

Avant Noël, nous avons organisé une matinée spéciale où nous avons offert du jus de pomme chaud et du pain d'épice, un moment chaleureux et convivial pour tous.



En janvier, nous avons également participé aux Nuits de la Lecture sur le thème du patrimoine, offrant une expérience enrichissante pour tous les participants.



Commémoration des 80 Ans de la Libération du Village

En collaboration avec la commune, nous avons commémoré les 80 ans de la libération d'Oermingen le 5 décembre 2024. Cet événement marquant a été l'occasion de se souvenir et de célébrer ensemble, avec une conférence animée par Mr Lucien Drommer et Mr Paul Nusslein, suivie du verre de l'amitié.

Un moment fort où était mis en avant deux drapeaux (bleu-blanc-rouge) confectionnés par la maman de Mr Norbert Kappes, la couleur rouge ayant été découpée dans les drapeaux nazis.



Renouvellement du Matériel Informatique et Nouveaux Livres

Pour répondre aux besoins de nos utilisateurs, nous avons récemment renouvelé notre matériel informatique. De plus, une large gamme de nouveaux livres a été ajoutée à nos collections, offrant à chacun la possibilité de trouver quelque chose qui le ravira.

Animations prévues pour 2025

L'année 2025 sera riche en animations et événements à la bibliothèque. Restez à l'affût des annonces, car nous avons prévu des activités pour tous les goûts et toutes les tranches d'âge. Vous serez bien entendu informés des événements à venir, afin que chacun puisse en profiter.



Rejoignez Notre Équipe

Nous sommes toujours à la recherche de personnes passionnées qui souhaitent rejoindre notre équipe. Si vous avez envie de vous impliquer dans la vie de la bibliothèque et de contribuer à son dynamisme, n'hésitez pas à nous contacter.

La bibliothèque municipale de Oermingen est bien plus qu'un simple lieu de lecture. C'est un espace de partage, d'apprentissage et de convivialité. Nous vous y attendons nombreux et enthousiastes !

L'ENTRETIEN DES BERGES DE L'EICHEL

Régulièrement à travers les pages des bulletins communaux, nous avons essayé d'alerter et de sensibiliser les propriétaires riverains de la nécessité d'entretenir les berges de la rivière (cf bulletin n° 84 d'octobre 2021 et n° 89 d'avril 2024).

Lors d'un récent passage le long de l'Eichel, l'observation des berges révèle que les phénomènes de l'érosion des berges et des encombrants s'étaient accentués à certains endroits, empêchant fortement le bon écoulement de l'eau.

Nous sommes bien conscients que les aléas climatiques de ses dernières années ont accentué ces phénomènes par les crues à répétition et ceci en certains endroits de manière assez spectaculaire.

Pour mémoire et pour rappel : sachez que tout propriétaire riverain est tenu d'assurer l'entretien des berges d'une rivière ; cela est crucial pour maintenir l'équilibre écologique du cours d'eau et a un impact crucial pour le bon écoulement des eaux surtout en cas de fortes pluies.

Rappel de quelques principes généraux à suivre (Article L. 215-14 du Code de l'environnement) portant sur la responsabilité des riverains et propriétaires d'ouvrages :

Les riverains et les propriétaires de parcelles situés au plus près du cours d'eau jouent un rôle essentiel. Ils doivent entretenir la rivière :

- En enlevant les embâcles,
- En abattant les arbres menaçant la stabilité des berges.

Pour assurer le maintien des berges, par exemple, il est utile de procéder à des élagages modérés (pas à des dessouchages pour ne pas déstabiliser les berges), lutter contre la prolifération des plantes envahissantes...



Les propriétaires d'ouvrages hydrauliques peuvent contribuer à limiter la fragmentation du milieu en manœuvrant correctement les vannes et en intervenant régulièrement pour en assurer l'entretien.

L'Eichel fait partie de notre environnement et mérite que l'on prenne soin d'elle.

Ces dernières années, la commune s'est souvent subsistée aux propriétaires riverains et cela à un coût non négligeable pour nos finances.

Nous comptons sur votre civisme et votre solidarité de citoyen pour effectuer les travaux nécessaires, pour que vive la petite rivière qui traverse notre ban communal.

Paul Nüsslein adjoint au maire.

ENTRETIEN DES ESPACES VERTS AUTOUR DE VOS HABITATIONS

Chers habitants,

Le printemps est de retour, et avec lui la verdure reprend ses droits. Comme chaque année, les espaces publics de notre commune demandent un entretien régulier pour rester accueillants, agréables et accessibles à tous.

Face à l'augmentation des surfaces à entretenir et dans un esprit de convivialité et de solidarité, la commune lance un appel à participation citoyenne pour la tonte des espaces verts publics.

Vous avez près de votre maison ou le long de notre nouveau chemin piétonnier de la verdure ou un ilot d'arbustes et vous souhaitez que celui-ci reste beau,

- vous pouvez nous aider à le garder propre et entretenu

Pourquoi participer ?

- Pour contribuer à l'embellissement de notre cadre de vie.
- Pour renforcer le lien entre voisins et créer une dynamique de quartier.
- Pour alléger la charge de travail des services techniques, souvent très sollicités.
- Et tout simplement, pour le plaisir et la fierté de faire ensemble !

Merci à toutes celles et ceux qui, chaque année, donnent de leur temps pour faire vivre notre commune.



De plus, la présence de déjections canines sur nos trottoirs, espaces verts et chemins communaux est un problème récurrent qui nuit à la propreté, au confort et à l'image de notre village.

Nous rappelons à tous les propriétaires de chiens qu'il est de leur devoir de ramasser les crottes de leur animal.

Ce geste simple est une marque de respect envers les autres habitants, les enfants qui jouent à l'extérieur, les agents d'entretien de la commune, et tous ceux qui souhaitent profiter d'un cadre de vie propre et agréable.

Pour faciliter ce geste citoyen, des sachets de ramassage sont mis à disposition gratuitement par la mairie à plusieurs endroits du sentier pédestre et sur la place du Maréchal Leclerc.

Nous invitons tous les propriétaires à s'en équiper systématiquement lors de leurs promenades.

Ensemble, faisons en sorte que notre commune reste propre, accueillante et agréable pour tous. Merci de votre compréhension et de votre engagement.

INFORMATION DU PUBLIC : AMENAGEMENT DES ANCIENS CIMETIERES

- **Rappel du contexte réglementaire :**

En application de l'arrêté municipal n° 03/25 du 31 janvier 2025, les sépultures en terrain non concédé, situées sur l'ancien cimetière catholique attenant à l'église Saint Rémi et sur l'ancien cimetière protestant attenant à l'église Stengel, seront reprises par la commune à partir du 01 juin 2025.



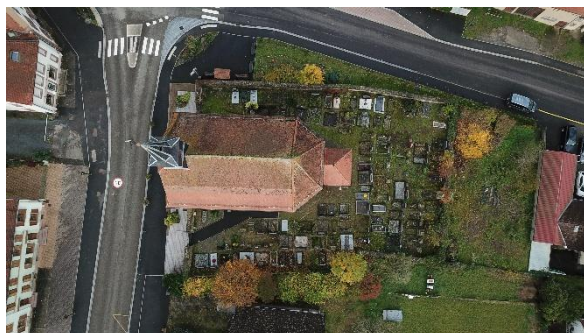
- **Inventaire des tombes**

La commune a réalisé un inventaire exhaustif de toutes les tombes pour garder une trace de l'existant. Toutes les stèles ont été numérotées et répertoriées sur un plan par cimetière. Elles ont été photographiées et identifiées (dans la mesure du possible).

Cet inventaire est consultable en mairie pendant les horaires d'ouverture du secrétariat.

- **Projet d'aménagement**

Notre projet prévoit un réaménagement doux et respectueux, visant à embellir ces lieux avec des arbres, des fleurs et d'autres aménagements paysagers. L'objectif est de rendre nos cimetières accueillants tout en maintenant leur sérénité et leur dignité.



Notre architecte paysager aura pour mission de créer un jardin public attractif, nouveau lieu de rencontre, avec un cheminement permettant de découvrir les stèles les plus remarquables, dans un cadre verdoyant et floral.

- **Concertation avec les familles**

Nous souhaitons construire ce projet en concertation avec les familles des défunts. Deux options leurs sont ouvertes :

- Autoriser l'enlèvement complet de la pierre tombale,
- Souhaiter la préservation et la valorisation de la stèle.

Important : Les familles concernées sont invitées à préciser leur souhait auprès du secrétariat de la mairie.

Dans un second temps, le conseil municipal sera invité à statuer sur leurs attentes avec beaucoup de bienveillance.

- **Calendrier**

La période de concertation sera close à la fin du mois de mai 2025.

Les premières esquisses du projet d'aménagement du cimetière protestant seront finalisées par l'architecte au cours du printemps. Les travaux devraient pouvoir démarrer dès cet automne. Le chantier du cimetière catholique sera ouvert que l'année prochaine.

Nous ne manquerons pas de vous tenir informé lors de chaque étape du projet.

Relance de l'opération « NOUS PRENONS EN CHARGE VOS EPAVES »...

Rappel de la réglementation :

« Lorsqu'il est constaté qu'un véhicule stocké sur une propriété privée ou publique semble être privé des éléments indispensables à son utilisation normale et semble insusceptible de réparation immédiate à la suite de dégradations ou de vols ..., le maire met en demeure le maître des lieux de faire cesser l'atteinte à l'environnement, à la santé ou à la salubrité publiques...



De nombreuses carcasses de voiture sont abandonnées dans les champs ou stationnées devant ou derrière vos maisons, sur ou aux abords de la voirie publique.

Nous organisons l'enlèvement gratuit de vos vieilles voitures ! Inscrivez-vous en mairie pour profiter de cette opportunité !

LES ABANDONS DE DECHETS ET LEURS CONSEQUENCES...

Face à l'augmentation du nombre de dépôts sauvages de déchets sur notre ban communal, un rappel à la règle s'impose...

Que faire si vous découvrez un abandon de déchets ?

Si vous constatez un dépôt sauvage de déchets de toute nature (gravats, pneus, ordures ménagères, appareils électroménagers, déchets verts, etc...), n'hésitez pas à prendre des photos et en informer la mairie ou la gendarmerie !

Quels sont les suites réservées à un signalement ?

La municipalité ou les gendarmes se rendront systématiquement sur place pour essayer d'identifier l'auteur de ces atteintes à l'environnement, trouver un indice permettant de connaître l'origine des déchets, prendre des photos, engager la procédure de remise en état du site voire une procédure judiciaire.



Que risque l'auteur des faits ?

Si l'auteur est identifié, la procédure administrative prévoit la notification d'une mise en demeure d'enlèvement des déchets avec remise en état du site.

A défaut, le contrevenant sera destinataire d'une consignation de la somme requise pour faire procéder au nettoyage du site par un prestataire externe.

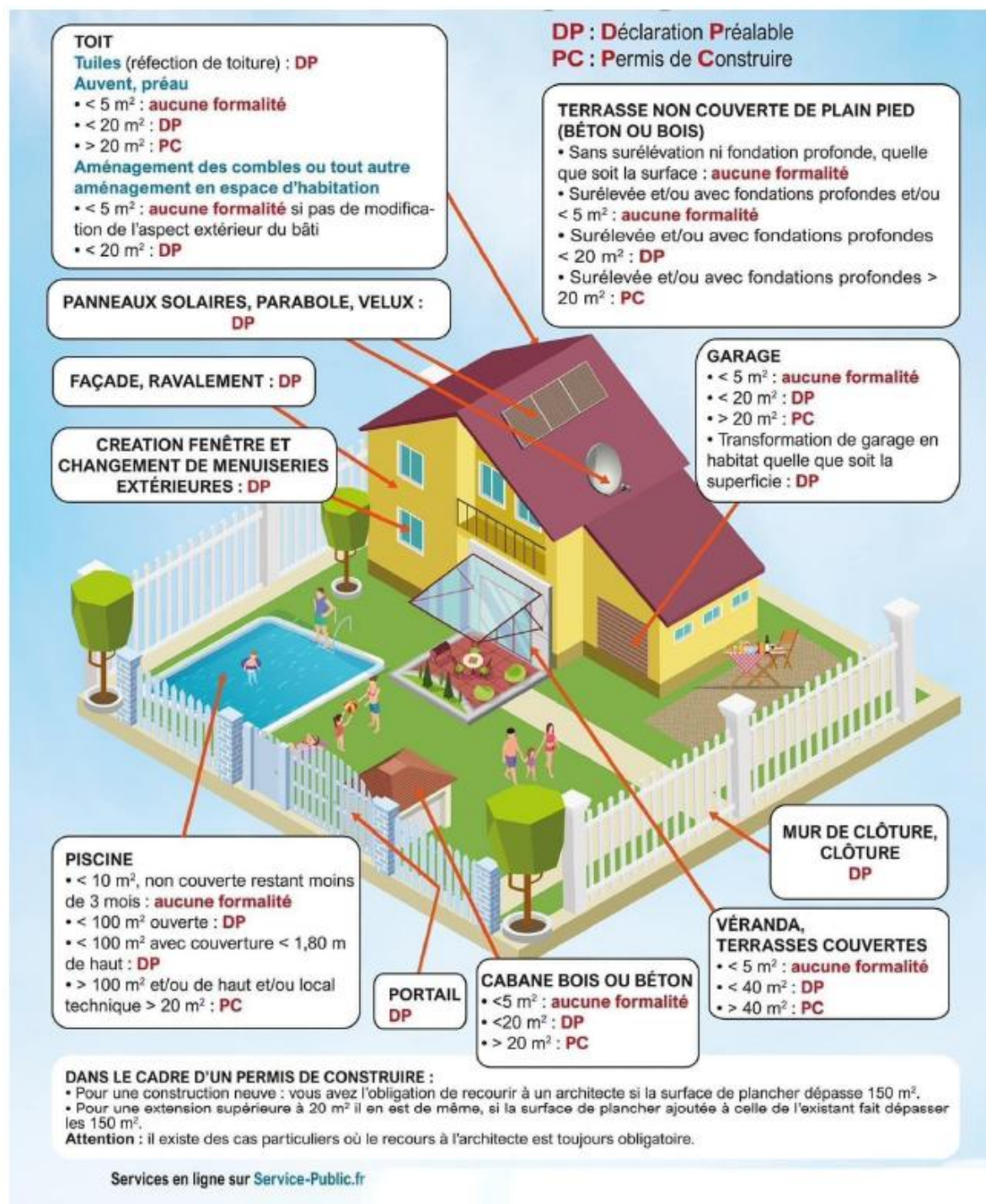
L'évacuation des déchets se fera aux frais de l'auteur, qui se verra également notifié une amende.

Si l'auteur n'est pas identifié, les services de la gendarmerie seront sollicités pour constater l'infraction et diligenter une enquête judiciaire.

Quel est le montant de l'amende ?

Pour avoir un réel impact et un effet dissuasif, le montant de l'amende a été fixé à 400,- €. Ce montant est doublé en cas de récidive.

QUELLES AUTORISATIONS ? POUR QUELS TRAVAUX ?



Vos démarches en ligne : <https://appli.atip67.fr/guichet-unique>

Pour réaliser vos démarches d'urbanisme de manière plus simple et plus rapide, la commune met à votre disposition un service en ligne sécurisé, gratuit et facilement accessible.

Le dépôt en ligne, c'est...

- Un service accessible à tout moment et où que vous soyez, dans le cadre d'une démarche simplifiée.
- Un gain de temps et d'argent : plus besoin de vous déplacer en mairie pour déposer votre dossier ou d'envoyer vos demandes en courrier recommandé.
- Une démarche écologique, grâce à des dossiers numériques qui ne nécessitent plus d'être imprimés en de multiples exemplaires.
- Plus d'efficacité et de transparence sur le traitement de votre demande, grâce à un circuit entièrement dématérialisé, et des échanges facilités avec l'administration.

Présentation de la Maison de l'Habitat en Alsace Bossue

La Collectivité européenne d'Alsace, la Communauté de communes de l'Alsace Bossue et la commune de Sarre-Union vous présentent la Maison de l'Habitat en Alsace Bossue.

Située au 17 Grand Rue à Sarre-Union, la Maison de l'Habitat est conçue comme une porte d'entrée simplifiée pour toutes vos démarches liées aux logements.

Elle centralise les informations et les services.

Que ce soit pour des conseils en rénovation, adaptation du logement, des aides financières, ou des informations sur l'accès à la propriété,

La Maison de l'Habitat est là pour vous accompagner gratuitement et de manière personnalisée.



Elle est ouverte trois jours par semaine :

- Le mercredi de 08h30 à 12h00, puis de 14h00 à 18h00
- Le jeudi de 14h00 à 18h00
- Le samedi de 08h00 à 12h00

Vous pouvez également contacter la maison de l'Habitat au **09 79 26 10 55**,
et sur l'adresse mail suivante : **maison-habitat.alsacebossue@alsace.eu**

Bientôt 16 ans ? PENSEZ AU RECENSEMENT...

Pour qui ?

Tous les français âgés de 16 ans

Pourquoi ?

Grâce au recensement :

- inscription d'office sur les listes électorales
- convocation en JDC
- possibilité de s'inscrire aux concours et examens
- possibilité de passer le permis de conduire

Comment ?

Rendez-vous en mairie ou sur www.service-public.fr



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LES PROCHAINES MANIFESTATIONS...

SOUTENONS NOS ASSOCIATIONS LOCALES !

EVENEMENTS A NE PAS MANQUER....

	Soirée asperges 3 mai Salle polyvalente Football Club	Tour de mai 4 mai Village Musique Municipale	Cérémonie Armistice 8 mai Place Maréchal Leclerc
	Expo de véhicules anciens 8^{er} Juin Parking de la gare Ass. Laëtitia la joie de vivre	Pizza-flamms 7 et 8 juin Amicale Sapeurs-Pompiers Caserne des pompiers	Marche populaire 14 juin Amicale sapeur-pompiers Herbitzheim
Fête des écoles 20 juin Ecole primaire	Collecte de sang 26 juin Salle polyvalente	Tout le village joue au foot 29 juin Stade Hohberg Football Club	Les 6 heures de VTT 5 juillet Ass. Laëtitia la joie de vivre
Zwiewelfescht 2 et 3 août Inter association Groupe scolaire	Collecte de sang 21 août Salle polyvalente	Pizza- Flamms 30 août Amicale des sapeurs-pompiers Caserne	Marche des Vétérans 7 septembre Vétérans FCO Salle polyvalente
Marché aux puces 14 septembre Ass. dans les yeux de Colette Rue du stade	Expo fruits 5 octobre Association arboricole Salle polyvalente Expo photos	Soirée moules frites 11 octobre Football Club Salle polyvalente Marche Halloween	Kirb 19 octobre Forains Place Maréchal Leclerc
	19 et 20 octobre Photo- Club Salle polyvalente	08 novembre Nordic Natur Salle polyvalente	

INFOS PRATIQUES

LA DECHETERIE INTERCOMMUNALE

Rappel des **heures d'ouverture d'été** de la déchèterie intercommunale de Thal-Drulingen du 01 mars au 31 octobre :

- Lundi de 13h00 à 17h45
- Mardi Fermé
- Mercredi de 08h30 à 11h45
et de 13h00 à 16h45
- Jeudi de 13h00 à 17h45
- Vendredi de 08h30 à 12h45
- Samedi de 08h30 à 11h45
et de 13h00 à 16h45

Le site internet de la commune

Consultez le site internet de la commune :



www.oermingen.fr

Contactez-nous par mail :

mairie.oermingen@orange.fr

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

Les horaires d'ouverture :

Lundi de 17h00 à 18h30

Vendredi de 17h00 à 18h30

Tél. : 03.88.00.33.93

Email : bibliotheque.oermingen@orange.fr



Les horaires d'ouverture de :

La Poste communale

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
de 10h00 à 12h00
et de 16h00 à 17h30

le samedi
de 10h00 à 12h00.

Fermeture hebdomadaire :
le mercredi

La Mairie

Secrétariat :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
de 10h00 à 12h00
et de 16h00 à 17h30.

le samedi :
de 10h00 à 12h00.

Fermeture hebdomadaire le mercredi

Permanence Maire et Adjoints :

Mardi de 19h30 à 21h30